

Groupes interentreprises ouverts avec possibilité d'intégrer à tout moment pour la durée d'une année sauf raison majeure

ANGERS : les vendredis, de 14 h à 17 h 30, soit 28 h/an

2016	2017
16 septembre	13 janvier
14 octobre	3 février
18 novembre	17 mars
	12 mai
	23 juin
	15 septembre
	13 octobre
	1er décembre

Lieu : Place Saint Eloi, Angers, en centre ville.

PARIS : les vendredis, de 10 h à 17 h 30, soit 30 h/an

2016	2017
30 septembre	27 janvier
25 novembre	31 mars
	9 juin
	29 septembre
	24 novembre

Lieu : Addhoc Conseil, 9 boulevard Saint-Denis, Paris 3^{ème}, Métro Strasbourg-Saint-Denis

Groupes à la demande d'entreprise ou d'institution : L'AOSST organise des groupes d'analyse des pratiques par le psychodrame à la demande d'entreprise ou d'institution quelque soit leur secteur d'activité. Les modalités et conditions sont à définir en commun selon la demande.

Animateurs – formateurs :

Damien Cru

- consultant en SST
- Diplômé d'ergonomie à l'EPHE
- Psychodramatiste (Société d'Etude du Psychodrame pratique et Théorique, SEPT)
- Chercheur associé au (LEEST Angers) et au CRTD (CNAM Paris).
- ancien chargé de mission dans le réseau Anact / Aract
- ancien Professeur Associé à l'Institut des Sciences et Techniques de l'Ingénieur d'Angers

Michaël Paszt

- psychologue clinicien en ESAT et en CMPP,
- Psychodramatiste (Société d'Etude du Psychodrame pratique et Théorique, SEPT)

Docteur **Isabelle Andreu**

- Psychiatre (Centre Hospitalier Sainte-Anne, Paris)
- Psychodramatiste (Société d'Etude du Psychodrame pratique et Théorique, SEPT)

AOSST
Approche Organisationnelle de la Sécurité et de la
Santé au Travail

ANALYSE DES PRATIQUES PAR LE PSYCHODRAME

Développement des compétences
d'intervention en santé et travail

Groupes à ANGERS & PARIS
et groupes à la demande
(2016 - 2017)

AOSST
86, rue Nationale,
75013 PARIS
tel : 01 45 85 32 08
damien.cru@free.fr

SIRET 481 410 777 00017

Contexte de la formation

La pluridisciplinarité est aujourd'hui effective dans tous les Services de Santé au Travail. Les conditions d'exercice des différents métiers s'en trouvent sérieusement modifiées. Dans un contexte difficile, où l'instabilité législative et réglementaire perdure, où les identités de métier vacillent, chaque praticien au sein de l'équipe pluridisciplinaire est amené à inventer des modalités d'intervention en tenant compte de la spécificité de son métier et simultanément de la demande des entreprises et des orientations du service de santé au travail.

La pluridisciplinarité, la priorité à la prévention primaire et aux actions collectives ouvrent davantage les services sur les organismes de prévention, de formation, de reclassement, de réinsertion professionnelle et sur les différentes fonctions au sein des entreprises.

La formation proposée par l'AOSST s'adresse à des praticiens de la santé au travail et à tous ceux qui sont amenés à travailler avec eux. Elle vise à soutenir les professionnels salariés ou indépendants dans la démarche d'ajustement réciproque de leurs pratiques. Il s'agit de connaître les missions confiées par les textes à chacun des autres acteurs et leurs cultures. Mais il s'agit surtout de travailler les difficultés rencontrées par chacun dans des situations concrètes de travail. Quelle contribution spécifique apporter ? Quelle posture tenir entre les missions réglementaires, l'organisation du service (sa hiérarchie et ses fiches de poste), la demande parfois contradictoire de l'entreprise, les références et la déontologie du métier ? Que devient dans ces tiraillements le désir d'aide à l'origine de l'engagement dans ces métiers ?

Une méthode de formation originale : analyse des pratiques par le psychodrame et travail réflexif

Les séances d'analyse des pratiques par le psychodrame proposent la mise en jeu de situations vécues apportées par chaque participant d'où ressort son rapport subjectif à son activité et à ses interlocuteurs. Dans le jeu, la parole est articulée à l'engagement du corps et du regard. Chacun à son rythme est amené à entrevoir et à alléger la prise imaginaire qui entrave sa relation à l'autre dans sa pratique professionnelle.

Les séances réflexives visent dans un premier temps à repérer les effets des séances de psychodrame sur l'activité professionnelle de chacun. En second lieu, l'apport de connaissances théoriques et pratiques sur les questions de l'intervention en santé et travail, soulevées au cours des séances psychodramatiques, vient réinterroger et consolider ces effets.

Le psychodrame invite à repérer et à mieux utiliser ses ressources émotionnelles et cognitives dans son activité professionnelle. Chaque participant chemine à son rythme.

La composition pluri-acteurs du groupe permet à chacun d'articuler ce qui lui appartient en propre dans le déroulement ou le blocage d'une situation concrète et ce qui se révèle commun à un ou à plusieurs métiers. Le groupe joue alors un rôle de support au travail de chacun. Le travail réflexif sur ces deux plans, la singularité du praticien et les métiers, permet au praticien de mieux se situer dans une histoire de la santé au travail en train de se faire.

Nombre de participants par groupe : 6 à 12.

Conditions d'accès à la formation : Aucun niveau de connaissance préalable n'est nécessaire. Les postulants doivent avoir un entretien préalable avec un formateur qui se réserve le droit de réorienter le postulant.

Règles de fonctionnement des groupes : chacun participe au groupe sur la base

- du volontariat
- de l'engagement à participer à au moins un cycle d'un an (sauf cas de force majeure)
- du respect de la confidentialité de ce qui se dit dans le groupe.

Convention de formation et dispositions financières

La formation entre dans le cadre de la formation continue. Une convention de formation est signée entre l'entreprise et l'AOSST. Le coût est de mille euros hors taxe (1000 € HT) par participant et par an.

Inscription individuelle : Les termes du contrat de formation seront négociés entre le participant et l'AOSST.